

17/7^o) ACQUISITION terrain sis à Saint-Denis, lieu dit--Canal du Brûlé - Belle-Pierre;

Le MAIRE. - En vue de la construction d'un réservoir d'eau potable à Belle-Pierre, je vous demande l'autorisation d'acquérir un terrain sis au lieu dit "Canal du Brûlé - Belle-Pierre" et appartenant aux héritiers FRAPPIER de MONTBENOIT et BOSSE.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de 1960.

(Affordance)
tout précis sur ladite dépense
février 1960 sur le Je mets aux voix
B.P. 1962 et ensuite en 1963 sur le
B.P. 1963 et se monte à 120.000 frs
adopté à l'unanimité.
M. Bernin le 30 Mars 1963
D. le Préfet
Le secrétaire Général
Monsieur J. Cluchaud